Invitation à l'Assemblée générale annuelle sectorielle

Le mercredi 23 mai 2012

ASSISTEZ EN GRAND NOMBRE À CETTE ACTIVITÉ!

C'est l'occasion d'apporter des modifications pour que notre association et notre secteur, en particulier, demeure l'image de ses membres.

SOYEZ PRÉSENTES ET PRÉSENTS!

On a besoin de connaître vos goûts, vos désirs. Ne laissez pas les autres tout décider…

IMPLIQUEZ-VOUS!

Les personnes en place sont parfois essoufflées… Nous vous rappelons que les membres du Conseil sectoriel sont élus pour un mandat de trois (3) ans, sous réserve de la limite de deux (2) mandats consécutifs complets à un même poste (Article 23.02 des Statuts et Règlements, mai 2011).

QUI ACCEPTERA DE DONNER UN PEU DE TEMPS?

Pensez-y dès maintenant…

Selon les Statuts et Règlements, l'élection des membres au Conseil sectoriel a lieu l'année qui précède le Congrès (2013) et l'année du Congrès (2014).

Au secteur G, il y a un poste vacant, celui de la **deuxième vice-présidence**. Donc, il y aura présentation des candidatures à ce poste et peut-être un vote.

Tous les membres aréquiens sont éligibles.

Vous aurez aussi à entériner le poste de la 1re conseillère.

Nous sommes toujours à la recherche de retraités pour le Comité de la condition masculine.

Si nous voulons un secteur énergique et vivant, il est important de combler tous ces postes. Il faut que des personnes acceptent d'accomplir certaines tâches. Du sang neuf apporte toujours une vitalité différente.

ON SE DONNE LE MOT ET ON PARTICIPE!

Bienvenue à toutes celles et à tous ceux qui ont de l'intérêt pour un tel défi!

Le Conseil sectoriel

Imprimatec inc.
371-Copi
1110 des Récollets, Trois-Rivières, Qué. G8Z 3X2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SECTORIELLE

Secteur Cap-de-la-Madeleine (04G)

Par la présente, vous êtes convoqués à l'Assemblée générale annuelle du secteur.

DATE : **le mercredi 23 mai 2012**

ENDROIT : Salle Buffet Champion
890, Notre-Dame Est
Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine)

HORAIRE :

10 h	Inscription et accueil
10 h 30	Mot de bienvenue
10 h 45	Assemblée générale annuelle
12 h 15	Dîner

ÉLECTIONS : Selon les Statuts et Règlements, aucun poste ne vient en élection cette année. Comme le poste de **deuxième vice-présidence** est vacant au secteur G, il y aura présentation des candidatures et peut-être des élections.

Il faudra aussi entériner le poste de la première conseillère.

Les bulletins de mise en candidature seront disponibles sur place à la table des inscriptions.

Après l'Assemblée générale, les membres sont invités pour le repas.

COÛT : **Gratuité** pour les membres
12,00 $ pour les membres AAG
20,00 $ pour les non-membres

Réservez votre repas avant le 16 mai 2012 auprès de Micheline Thibeault au 418 328-3923.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Nomination de la présidence d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Nomination du comité d'élection
6. Période de mise en candidature
7. Lecture et approbation du procès-verbal du 5 mai 2011
8. Rapports de la présidence, des activités et le plan d'action sectoriel 2011-2012
9. Rapports des différents comités
10. Rapport de la Fondation Laure-Gaudreault
11. Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires
12. Processus électoral
13. Mot de la présidente régionale
14. Informations diverses
15. Clôture de l'assemblée